

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 4

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



POUR LE 24 JANVIER

VAUDOIS, un nouveau jour se lève... Une fois de plus, ils fêtent l'anniversaire du 24 janvier 1798. Bien des lecteurs, sans doute, se souviennent de la belle manifestation du 24 janvier 1898, du cortège immense de sociétés et de citoyens, tous décorés de la cocarde verte. Il y eut des cultes patriotiques dans tous les temples, sans distinction de chapelles. St-François était bondé, nous fûmes alors en Martheray, où le pasteur Rodolphe Dupraz rayonnait en prononçant son allocution. Et puis, ce furent les discours de la Palud... mais passons et constatons que dès lors, chaque année, à pareille époque, s'il n'y a pas eu cortèges et prédications, la cocarde verte, elle, s'est montrée et les palabres n'ont pas manqué. Il serait fort surprenant que, la mode en étant venue aussi aux cinquantenaires, une nouvelle édition du centenaire fût ne parût pas en... 1948, à l'occasion du troisième cinquantenaire. Voyez la coïncidence ; rencontre avec le centenaire de la révolution vaudoise de cette année-là : La Harpe d'un côté, Druey de l'autre ! Ah ! la belle *Marche vaudoise* que nos fanfares et nos harmonies joueront ce jour-là !

En attendant, c'est de notre part une manière de parler, revenons un peu à 1798 : non pas pour narrer encore une fois des événements bien connus, mais pour glaner quand même quelques épis. On ne sait jamais trop, en ses détails, l'histoire de son pays et de son canton. Ouvrons donc le livre des souvenirs et voyons ce que, en quelques lignes, nous pourrions bien dire sans risquer une répétition, — c'est un vœu ténéraire.

Il s'en fallait de beaucoup que tous les Vaudois fussent désireux d'un changement de régime. Berne comptait des amis éprouvés chez les patriciens et les bourgeois. De Mellet écrit, de Vevey, le 3 décembre 1797, à l'avoyer de Mulinen, autrement dit à « Son Excellence l'illustre, haut et puissant Seigneur » :

« ... J'appris hier que M. le colonel de l'Harpe (*sic*) ne se contente pas de faire imprimer des mémoires, mais qu'il se donne beaucoup de mouvement à Paris pour bouleverser sa patrie. Il doit avoir dit depuis peu : « Je mourrai dans la peine ou je révolutionnerai mon pays... ».

Evidemment, De Mellet ne nous apparaît pas là comme l'un de ces patriotes qui, moins de deux mois plus tard, devaient se réjouir du départ des baillifs.

La Harpe, à Paris, continuait ses démarches. Il pressait ses concitoyens vaudois, s'emportait même à cause de leur lenteur à s'enthousiasmer pour la cause de l'indépendance. Il avait des colloques avec Vincent Perdonnet, l'agent de change qui fut quelque temps membre de la Chambre administrative du Léman et à qui nous devons la création de « Mon-Repos ». Les députés vaudois

sont réunis à Lausanne, depuis le 15 janvier, sur l'initiative du bourgmestre de cette ville, pour aviser aux mesures à prendre ensuite de l'attitude glaciale de Berne à l'égard d'une convocation régulière des Etats de Vaud.

De la Fléchère qui, avec Monod, était à Paris pour exprimer au Directoire la reconnaissance du peuple vaudois de sa « protection » à lui accordée et en même temps pour sonder « le plan général du Directoire », avait lu déjà le 21 janvier, à Paris, deux lettres « une de La Harpe, l'autre de Perdonnet. Elles s'accordent à dire que si nous n'avançons pas plus vite, on nous abandonnera... » Deux jours après, le général Ménard se tenait prêt à tout événement au quartier-général de Fernex-Voltaire, tandis que le général de Weiss, commandant des troupes du Pays de Vaud, prenait le sien à Yverdon. Des colloques ne tardèrent pas à intervenir entre Ménard et les délégués vaudois, qui venaient, non pas prier le général d'entrer dans notre pays, mais requérir son aide éventuelle contre la marche des troupes levées par Berne pour écraser les velléités d'indépendance qui se manifestaient au Comité Central des Villes et communautés de Pays de Vaud. Berne croyait fermement, du reste, à des intentions devenues brusquement agressives de la part des Français. L'incident de Thierrins vint mettre la conscience des Vaudois à l'aise. Un cas de force majeure se produisit. Deux hussards français étaient tués par la patrouille de Thierrins, convaincue d'ailleurs de n'avoir pas outrepassé son droit de légitime défense. Cela suffisait en tout cas pour déclencher le mouvement d'où devait sortir la République lémanique et plus tard le canton de Vaud.

La République lémanique proclamée dans la nuit du 23 au 24 janvier n'était qu'un mot, prononcé spontanément, répondant bien au sentiment qui animait les Vaudois conscients du caractère peu reluisant de leur attache à Berne. Cependant, les autorités vaudoises constituées par les Bernois se rendaient compte qu'il était impossible de biffer d'un trait de plume et par un cri de révérence à néant une puissance aussi fortement organisée que celle sous le régime de laquelle le peuple « sujet » vivait depuis des siècles. Rien ne prouvait encore que la République française voulût intervenir dans les affaires intérieures de la Suisse au point d'en séparer l'un de ses membres pour le réunir à elle. Cela n'aurait du reste pas correspondu au désir des Vaudois qui voulaient rester Suisses, mais non sujets d'un canton suisse. Leur idéal se manifestait clairement pour la première fois.

Voici en quels termes Bergier-Lemaire annonçait le 24 janvier à Frédéric-César La Harpe. Cette lettre contient sur certains points des précisions intéressantes : Bergier, suivant l'exemple des Français, donne la date du 24 janvier, *an 1 de la République lémanique*, mais il s'arrête là et ne poursuit pas la similitude jusqu'à dire : 3 *Pluviose*.

« Je me hâte, cher ami, de vous annoncer que vos vœux et les nôtres sont exaucés. La proclamation de Ménard et Desportes a produit tout l'effet que nous en attendions. Arrivé hier, à 7 heures du soir, demi-heure après elle a été connue de toute la ville, et aussitôt la cocarde verte

a été placée sur plusieurs chapeaux couvrant des têtes influentes. Ce matin, le Deux-Cent en corps s'en est paré et a été imité par la généralité des citoyens : le drapeau vert, avec l'inscription : République lémanique, flotte à la Palud ; un arbre de la liberté surmonté d'un bonnet vert est élevé sur la place de St-François, et tous les baillifs ont déguerpi ; les scellés sont apposés et des gardes placées partout où il le fallait. La force armée est organisée et en activité ; demain, la République lémanique sera proclamée par le Comité central séant ici et représentant les villes et communes du Pays de Vaud. Cette intéressante cérémonie a été différée de 24 heures afin de prendre les mesures nécessaires pour qu'elle eût lieu au même instant dans tout le pays.

Enfin, tout va pour le mieux et nous sommes sauvés. Grâces immortelles soient rendues au magnanime Directoire exécutif. Demain ou après-demain, Glayre, Le Fléchère et moi, nous partons pour lui porter l'expression de la gratitude vaudoise.

Adieu, cher concitoyen, tout s'est passé sans une égratignure dans une population de 10.000 âmes. Il me tarde de vous serrer contre mon cœur. Vivent les républiques française et lémanique !

Desportes, le résident français à Genève, ne signa pas la proclamation de Ménard, comme le prétend Bergier-Lemaire. Il agissait dans l'ombre et dut être fort mari de la tournure que prenaient les événements, car il était pour beaucoup dans les bruits de réunion à la France que l'on faisait courir, et qu'il fallut démentir avec insistance. Desportes porta d'ailleurs spécialement son attention sur Genève qui, le 15 avril suivant, devenait française !

L. Mogeon.



DJAN FROUGNET ET LO MENISTRE

DJAN Frougnet étai on tot fin tserroton. Ein avai min quemet li po accouilli lè bâo à la tserri, lè tsevu à tse à brancà, l'èga et la polhie à tse à redalle et la monture à petit tse. L'è qu'assebin l'avai onna manàire à li de dèvesà à cliào bite, que fallai que l'aulant sein manèra. Faillai l'oûre sailli de stao : « Hue ! Ota ! Iho ! Diabe t'eimpuouesénà po dâi bite ! » Et pu dâi : « Route ! Tsaravoûte ! T'einlèvâ ! » et dâi : « Cré nom... » de tote sorte d'af-fère ! On l'avai batsi *Djan-dâi-sacrement* et n'avai pas robâ son nom sobriquet. Avoué cein dâi bramâie à épouâri onn'estatue et à reveilli on cemetiro. Vo dio que l'étâi on tserroton que lè bite dèvessant dèpuffâ et rido.

On coup, l'étâi zu pè Lozena, vè Francillon, queri quatuque quintau de fè po lo martsau de Prâderrâi. Clia serpeint de fè n'a l'air de rein : quaque barre, que tignant quatuque rein de plieçe et vait-cé on tse tsardzi à tsavon, à fère chà et soccliâ doû tsevu amont lè montâie. Seimblie pas, tât parâi, et l'è justameint cein que peïn-

sève Djan Frougnet ein reinmodeint sa vâitère po Prâderrâi. Lè tseveau terivant à pliein borî et l'allâvant tot pllian-pllianet. Mâ l'allâvant tot parâi, po cein que Djan-dâi-sacreimeint, avoué son dzerno de colonet lâo laissive pas onna cesse. S'êtâi setâ devant, su onna satse et n'arretâve pas lè « Bombardâ ! » et lè « Tonnerro ! »

Vâiteç qu'âo mâitè dâo tsemin reincontre lo menistre :

— Monta vers mè, monsu lo menistre, que lâi fâ lo tserroton.

Porri bin avâi âobliâ de vo dere que Djan-dâi-sacreimeint l'êtâi justameint souneu po lè cliotse dâo pridzo et que n'ousâve pas de moins que d'invitâ lo menistre.

— Montâ ice. Vouâitide ! n'è quasu rein tserdzi. Onna brequa de fê po lo martsau !

Lo menistre sè site et l'affère va bin on moment. Tot d'on coup, âo bas de la montâie, la tserrière l'êtâi on bocon impacotâie et l'appliâ l'a pe rein pu ein-an. Lè bite ludzivant, et pu faut vo dere que fasant ètat de terî, mâ fasant asseimblant po cein que n'oiessant pe rein djurâ et teimpètâ. Assebin, lo menistre l'êtâi quie et qu'arâi-te de se Djan l'avâitè sè sacreimeint ! Lo tsé n'avancive pas mè qu'on plliot. Lo menistre et lo tserroton dêcheindant de la vâitère, sè mettant âi ruve. Rein ne budzive. Lo tserroton l'avâi biau brmâ : « Hue, lo rodzo ! Hue lo blianc ! » lo blianc et lo rodzo restâvant quie quemet on poti. Savant prâo que n'êtâi pas oncora lo moment et que sarâi prâo vito quand l'ouâdrant djurâ. Lo pouro Frougnet ètâi dein ti sè z'êtat. Ah ! se lâi avâi pas zu lo menistre, serpeint ! Djan Frougnet l'êtâi po ètoffâ de colère. Diéro de djureimeint n'ant pas èta pe levé que sa guierguetta !

Po fini, lo menistre, que lo vayâi veni rodzo de colère, l'a zu pedhi de li et lâi fâ :

— Vâio prâo que vo vo gênâ de mè. Vu adî allâ on petit bet, tant qu'âo contor.

Et s'èmbantse lo premi.

Quand lo tserroton n'a pe rein vu la zaqua âo menistre s'è cheintu lerdzi quemet on osi et l'èin a fê de cliâo : « Tounerro ! » Pliein onna fusta ! Dâo coup, lè tseveau l'ant recognu lâo maître, l'ant felâ quemet l'ouâvra et l'ant rattrapâ lo menistre.

Adan Djan Frougnet lâi dit dinse :

— Vo remacho bin, monsu lo menistre, d'ître adî zu. Se vo z'êtâi restâ âi ruve, ein aré zu tant qu'à dêman !
Marc à Louis.

Vent du Nord. — Le petit Jacquot s'arrêta tout à coup de manger sa soupe pour regarder attentivement son père en face, puis il dit :

— Père, dis-moi ce qui rend ton nez si rouge ?

— Le vent du nord, répondit brusquement le père, puis il ajouta. Passe-moi la bouteille de vin et puis tais-toi et mange ta soupe !

Alors, la maman, qui occupait l'autre bout de la table, dit d'une voix suave :

— Oui, Jacquot, passe le vent du nord à ton père.

QUE DOIT ÊTRE LE CONTEUR

ET QUE LUI FAUT-IL ?

VOILÀ, certes, une question à laquelle il n'est pas ou plus très aisé de répondre. D'ailleurs, il est bien possible que, autant de personnes consultées, autant d'avis différents. Qui sait ?

Que doit être le *Conteur* ? Tout d'abord, il doit être fidèle à son titre de *Conteur Vaudois*. Or, être vaudois n'est pas si facile que ça, par le temps qui court. N'en déplaise aux bons patriotes, les rangs des Vaudois, des vrais Vaudois, s'éclaircissent, pour plusieurs raisons indépendantes de leur volonté. Les temps changent ; ils changent malgré nous. C'est en vain que nous voudrions faire obstacle à ce changement ; il est dans l'ordre des choses, dans la logique. Le mieux est donc de s'y résigner.

On aurait grand tort de confondre l'esprit vaudois et la « vaudoiserie ». Ce sont deux choses bien différentes, encore que la seconde n'ait de réel succès que dans la mesure où le premier a collaboré à sa composition. Et peut-être même l'apparition de la « vaudoiserie » ne serait-elle

pas un indice de plus de la disparition de l'esprit vaudois ?

Les bons amis du *Conteur*, nous disent : votre journal doit être gai, de la bonne gaité de chez nous ; il ne doit pas sacrifier aux goûts étrangers ; ses articles, qu'il faut concis — une colonne, au grand maximum — auront pour sujet des choses d'ici. Chaque semaine, le *Conteur* est tenu d'avoir un article en patois. Quoiqu'on dise, il a toujours ses fidèles ; il y a encore bien des personnes qui le lisent et le comprennent ; qui l'aiment. Du reste, sans le patois, le *Conteur* ne serait plus lui.

Il importe de même que dans chaque numéro il y ait des boutades, beaucoup de boutades, mais convenables, pouvant être lues par tous, petits et grands. Mais il ne faut pas que ces boutades soient convenables aux dépens de l'esprit.

Ah ! voilà où est le *hic*, des boutades amusantes et convenables, en même temps ! Sans doute, il y en a, mais, ne vous déplaie, elles ne courent pas les rues. Sur dix boutades qu'on nous envoie ou qu'on nous raconte, il y en a peut-être trois seulement d'utilisables ; les autres ne valent pas la publication ou sont impubliables.

Pourquoi, nous demande-t-on aussi, n'insérez-vous pas plus souvent de petits clichés ; çarompt agréablement la monotonie du texte ? Des rébus, des charades, des énigmes, plaisent beaucoup aux dames et aux jeunes gens ; pourquoi n'y en a-t-il jamais ?

Nous comprenons fort bien toutes ces remarques, tous ces désirs et ne demanderions pas mieux que de leur donner satisfaction ; mais, comme nous le disons plus haut, la tâche de la rédaction est sensiblement plus difficile que celle du lecteur.

Pour assurer de la variété à un journal, il lui faut beaucoup de collaborateurs ; un seul ne saurait se faire caméléon. Or les collaborateurs, ça coûte. Les clichés, ça coûte. Les primes accordées aux gagnants des devinettes, ça coûte. L'impression, le papier, ça coûte. Les frais d'expédition, ça coûte. Tout coûte.

Pour faire face à toutes ces dépenses, il faut absolument des abonnés fidèles et qui veuillent bien faire de la propagande auprès de leurs parents, amis et connaissances.

Voilà ce que nous nous permettons de leur demander. Le sort nous favorisera-t-il ? Espérons-le !
La Rédaction.

LA PATRIE SUISSE.

De très vivants portraits de MM. H. Haeblerlin, Emile Hoffmann et G. Keller, présidents de la Confédération, du Conseil national et du Conseil des Etats pour 1926, dix scènes, croquées sur le vif, des réceptions diplomatiques du 1er janvier à Berne, une école faisant une excursion en ski, près de St-Moritz, la nouvelle estrade de la Cathédrale de Lausanne pour les grandes auditions musicales, les installations du téléphone automatique de la centrale Mont-Blanc, à Genève, les glissements de terrain dans l'Entental (Argovie), l'antique chapelle de la Maladière, à Lausanne, récemment restaurée, de superbes vues alpêtres, avec un total d'une trentaine de belles illustrations, voilà ce que nous apporte la « Patrie Suisse » dans son premier numéro de 1926 (843, 13 janvier).
F. B.

LETTE DE MI-JANVIER

LA Tante Suzette qui chante dans le *Conteur Vaudois*, sur l'air de la Lisette de Béranger, « Notre régent » trouvera un écho sympathique à ses pensées, dans nos campagnes et nos villages du Canton de Vaud.

C'est dans nos campagnes qu'il faut chercher « Notre régent » et chez nous, là-bas, dans le village qu'on s'est plu à appeler une bourgade parce qu'il est dominé par le donjon d'un château, parce que c'est un village qu'on appelle une ville... Nous avons eu notre régent ; un régent qui donnait un charme infini à son enseignement ; à l'aride monotonie de la grammaire et des calculs, il alternait l'histoire et des lectures choisies.

Comme nous écoutions les récits de guerres et de défense des héroïques aïeux des Suisses! Quels généreux transports ! Quel enthousiasme inspiré par les héros de ces combats de géants, par les

luttons fantastiques de ces poignées de pâtres, comme au Rothenthurm et à la Schindelleggi, par les dévouements sublimes, les glorieux exploits des hommes libres, Winkelried, Wengi, Wala de Glaris, les guerriers tombés au Morgarten, dont les noms ignorés aujourd'hui, furent lus pendant longtemps dans les églises, devant le peuple assemblé et debout, fêtant le jour anniversaire comme un jour saint.

La participation des femmes suisses aux combats, aux côtés de leurs maris, de leurs frères, de leurs fils ; leurs fières et intrépides réponses à l'ennemi et au tyran.

Puis il nous montrait les défaillances et les revers de notre Patrie ; ses fautes et leurs conséquences.

Ah ! la merveilleuse école que notre école. Notre régent nous initiait aux beautés de notre langue ; ses dictées étaient toujours prises dans des œuvres de choix.

Nous vibrions au style noble et nerveux des meilleurs écrivains. Notre régent évitait toute prose ou poésie triviale ; il jugeait qu'on n'est jamais trop jeune pour former son oreille à l'harmonie des sons ; et nous, quand nous nous essayions à la composition, rien de ce qui sortait de nos plumes ne nous paraissait assez parfait.

Ah ! la bonne, la belle école ! qu'il faisait bon travailler avec ce maître sévère mais juste.

Jamais il ne nous laissait craindre que la science fût difficile à atteindre ; il mettait tout à notre portée ; il n'enseignait pas seulement, il nous apprenait à aimer l'étude, à nous faire des amis de l'étude et de nos livres. Il n'était pas un de ces pontifes qui détiennent la science à eux seuls, la distribuent par bribes, par petites bouchées solemnellement indigestes ; il nous la présentait dans toute sa noblesse, une amie dont il faut faire connaissance chaque jour, chaque jour un peu plus, chaque jour un peu mieux, car selon son expression, on n'a pas trop de toute une vie pour se familiariser avec quelques-uns de ses trésors. Et ces trésors sont à notre portée, nous n'avons qu'à vouloir, l'étude se dispensera largement à chacun, selon ses moyens.

Ah ! la vaillante école ! La bienfaisante école ! Les belles années que nous vivons là !

Aux examens quelques injustices inévitables se produisaient ; l'organisation, en ces temps-là, n'était pas parfaite, elle laissait même une dangereuse latitude aux âmes pas bien nées. Notre régent, sans allusions aux griefs de quelques-uns, nous rappelait que l'injustice subie, ne devait pas inciter à une injustice semblable, en représailles, comme le cœur humain y est tout naturellement porté.

— Effacez vos rancunes, disait-il, vivons en harmonie. Si la vie est courte pour l'étude, elle est trop courte aussi pour permettre aux sentiments mesquins de s'installer dans nos cœurs.

Puis il nous faisait une lecture et placés devant une injustice historique, celle qui nous préoccupait reprenait ses proportions véritables, et nous chantions :

Toi dont le trône est voilé de mystères,

Toi dont l'amour suit le faible mortel,

Esprit immense, écoute nos prières

Jetle un regard sur les enfants de Tell !

Mme David Perret.

Le testament d'un pince sans-rire. — Un agent de change qui vient de mourir à Rome, a laissé le testament suivant qui fait preuve de beaucoup d'esprit. Le voici textuellement :

« A mon fils, je laisse le plaisir de gagner sa vie. Pendant vingt-cinq ans, il a cru que ce plaisir était pour moi seul. C'était une erreur.

« Je laisse à mon valet de chambre les vêtements qu'il m'a volé méthodiquement pendant plusieurs années, de même que ma pelisse doublée de castor dans laquelle il s'est pavané l'hiver dernier, alors que j'étais en voyage.

« A mon chauffeur, je laisse mes automobiles. Il les a presque complètement abîmées. Je lui laisse le plaisir de terminer ce qu'il a si bien commencé.

« A mon associé, je laisse le conseil de trouver le plus tôt possible quelqu'un d'intelligent pour prendre ma place, s'il tient à faire des affaires.